

COMPTE-RENDU

RÉUNION DES FORMATRICES ET FORMATEURS BÉNÉVOLES

29 novembre 2023

PRÉSENTS: Hélène, Maitte, Agnès, Éloïse, Nathalie B., Catherine G., Frédéric, Bernard, Solange, Didier, Michelle, Catherine L., Danièle, Hervé, Isabelle, Maria, Bertrand, Xavier, Marie-Antoinette, Judith, Laura, Ghislaine, Catherine R., Gloria, Nathalie B.,

Après le petit quart d'heure tourangeau, la réunion commence avec un mot d'accueil et de remerciements d'Hélène qui présente les nouvelles venues :

- Nathalie B, qui interviendra au Sanitas le soir de 16H30 à 18H30 : le groupe est en train de se former.
- Gloria, à Tours Nord.
- Catherine R. à Joué-Lès-Tours, l'après-midi avec un groupe de femmes, plutôt basé sur l'oral.
- Ghislaine, également à JLT avec un groupe de 7 personnes niveau petit A1.
- Laura, stagiaire qui a en charge les Ateliers Numériques.
- Judith, à Courteline en lien avec La Riche.
- Catherine G., ancienne bénévole sur des ASL depuis 2016, puis stagiaire en alpha dans le cadre d'un Master FLE, et qui va prendre deux groupes d'Alpha Renforcé à Saint Pierre des Corps en tant que salariée.
- Catherine L., qui remplace Léanne au Sanitas en Alpha.

1° Les Ateliers Numériques (A N)

Ils ont commencé avec Laura, stagiaire, qui interviendra sur tous les sites.

En « Alpha », il s'agit surtout de présenter l'ordinateur, d'apprendre à l'allumer et à l'éteindre, à utiliser la souris, le clavier...

Pour les autres groupes et en fonction du niveau, différents thèmes sont abordés : apprendre, à s'inscrire, chercher des recettes, faire des courses en ligne, prendre rdv en ligne, utiliser google map, se servir d'un traitement de texte, écrire une lettre de motivation, utiliser une boîte mail, écrire et répondre à des mails...

Laura leur montre également les différents sites d'apprentissage du français qu'ils peuvent utiliser chez eux. Elle est d'ailleurs demandeuse auprès des formateurs de toute information concernant de nouveaux sites qu'elle ne connaîtrait pas.

Éloïse précise qu'elle a un bon retour des apprenants.

L'AFCM est à la recherche d'un deuxième stagiaire pour pouvoir augmenter le nombre d'AN, sachant que Laura s'arrêtera mi-avril. Ce 2ième stagiaire pourrait terminer l'année de manière autonome. Il faut qu'il ou elle ait une bonne notion du FLE et qu'il ou elle puisse s'adapter à tous les niveaux.

Pour les formatrices et formateurs bénévoles qui le souhaitent, 12 PC portables sont disponibles en dehors des heures d'AN. La demande peut-être faite au Sanitas auprès d'Eloïse, et il faut s'y prendre un peu en avance.

Solange témoigne que lors de l'AN qui a eu lieu dans son groupe, s'il y a eu au début un moment de flottement, les apprenantes étaient finalement très contentes d'avoir pu bénéficier de cette formation. Les AN s'adressent à tous les groupes et chaque groupe est visité deux fois par Laura.

2° Les Ateliers pour l'entraînement à la passation du DELF

C'est Frédéric qui est chargé de ces ateliers, qui commenceront début janvier 2024.

Agnès et Frédéric passeront dans chaque groupe concerné (+/- A2 ou A2 vers B1). Ils restent en moyenne une demi-heure pour expliquer l'organisation et l'intérêt de ces ateliers.

Le CRIA chargé de faire passer le DELF n'a pas encore donné les dates de passation du DELF.

Ces ateliers ne sont pas des cours de grammaire, vocabulaire... Mais bien une mise en situation de passage du DELF. Cet examen peut être déroutant pour ceux qui n'auraient pas suivi cet entraînement préalable. Il faut donc que les apprenants puissent s'y préparer, d'autant que cet examen est soumis à des frais d'inscription importants (100/120€) qui ne sont pas pris en charge par l'AFCM.

Il y a trois sessions :

- Une pour des apprenants qui souhaitent présenter le DELF **A2** le 13 mars 2024
- Une pour ceux qui souhaitent présenter le DELF **B1** le 23 mai 2024
- Et une dernière pour un DELF **A2** le 3 juillet 2024

Chaque session comporte six séances qui sont assurées par Frédéric les mercredi matins au Sanitas :

- Les trois premières servent à **comprendre** le contenu, la forme et les objectifs du DELF, ainsi qu'à **évaluer** le niveau de l'apprenant et ses chances de réussites à cet examen, grâce à un DELF Blanc.

→ L'inscription effective est validée, ou non, à la suite de ces 3 séances.

- Si l'inscription est validée au vu des résultats du DELF Blanc, trois autres séances vont suivre pour **s'entraîner** juste avant l'examen officiel.

Ce sont des séances qui demandent un travail assez intensif. Généralement, les apprenants ayant suivi ces ateliers jusqu'au bout après évaluation de leur potentielle réussite, ont leur DELF.

Le niveau A2 est nécessaire pour le titre de séjour de 10 ans et le niveau B1 indispensable pour déposer une demande de nationalité française.

Le DELF étant un diplôme, valide un niveau à vie, contrairement au TCF qui délivre une attestation valable 2 ans,

Les formatrices et formateurs bénévoles qui le souhaitent peuvent proposer des apprenants pour suivre cet entraînement, libre à eux, selon leurs disponibilités de s'engager sur cette voie. Cela leur permet en tout cas de voir leur capacité avant d'engager des frais qui restent lourds pour eux.

3° Le concert

Le concert aura lieu le **18 avril 2024 à 20h30**. Il est proposé par le **Souq Jazz Machine**.
Le Big Band propose que la 1ère partie d'une demi-heure soit assurée par des apprenants qui le souhaitent, il jouera ensuite en 2ème partie deux fois 45 minutes environ.
Agnès a envoyé aux bénévoles un mail expliquant la teneur de ce concert.
Pour le moment, il est un peu difficile de « recruter » des apprenants.
Les groupes d'apprenants ciblés doivent avoir au minimum A1 à l'oral.
Ils pourront jouer d'un instrument de musique ou chanter ...

Une réunion préparatoire aura lieu le **19 décembre à l'AFCM** au Sanitas.

3 séances d'entraînement sont ensuite prévues :

- + le vendredi 5 janvier 2024
- + le mercredi 6 Mars 2024
- + le samedi 6 mars 2024

Le concert donné par le Big Band au profit de l'AFCM se jouera au Bateau Ivre qui dispose de 400 places : 250 dans la fosse et 150 dans les balcons.

Le tarif est de 10€, voire plus pour soutenir l'AFCM, soit une recette potentielle de +/-4000 euros dont il faudra déduire les frais suivants :

- + 50€ pour la SACEM
- + 150€ pour l'ingénieur du son qui fait un gros effort de tarif
- + 600€ pour la location du Bateau Ivre.
- + 100€ pour la communication (affiche, flyers...)

La billetterie est gérée par le Bateau Ivre.

4° Rappel des frais kilométriques

Il est possible pour les bénévoles de décompter les kms effectués sur l'année civile pour les cours ainsi que pour les déplacements liés aux réunions ou formations (CRIA principalement), et de les valoriser. Les bénévoles peuvent faire don à l'AFCM de leurs frais moyennant une réduction d'impôts sur le revenu. L'AFCM a obligation de déclarer le volume d'abandon de kms.

Les bénévoles doivent fournir en janvier au plus tard la liste des jours et des kms effectués, accompagnée d'une photocopie de leur carte grise, sur laquelle figure les chevaux fiscaux.

Ils ou elles peuvent aussi fournir les preuves d'achat de matériel pédagogique (manuels de FLE principalement) pour les cours qu'ils ou elles assurent.

5° Ouverture d'un Pôle Alpha Renforcé (PAR)

BONNE NOUVELLE : l'ouverture à St Pierre des Corps, d'un PAR à partir du 8 janvier 2024, assurée par Catherine GUIHENEUF, ancienne bénévole, passée depuis par l'université pour valider un master FLE, qui sera maintenant salariée. Cela a été enfin possible, les finances de l'AFCM se portant mieux et des fonds ayant été débloqués par la région pour l'alphabétisation.

Les 2 groupes d'apprenants, alpha et post alpha, suivront chacun 4 cours d'1h30 par semaine, comme au Sanitas et à Joué les Tours, où Nathalie assure actuellement ces formations.

6° Les formations du CRIA

Toujours fortement recommandées par l'AFCM, le CRIA propose des formations :

- Facile à Lire et à Comprendre (1 journée)
- Valeurs de la République et Laïcité (2 jours)
- Interculturalité (1 journée)
- Fondamentaux de l'accompagnement des publics en compétences de base (7 jours non consécutifs)

Éloïse transmet régulièrement les dates de ces modules de formation, il vous suffit de lui confirmer vos souhaits d'inscription. Dans la mesure du possible, nous mobilisons l'équipe des remplaçants pour assurer vos cours en cas de formation.

7° Les remplacements

Il y a malheureusement peu de remplaçants très disponibles. Un seul cours non remplacé n'est pas un souci mais si un formateur vient à manquer plusieurs cours cela est déstabilisant pour les apprenants.

Agnès émet l'idée que si certains bénévoles, en plus du temps déjà précieux qu'ils consacrent à leurs cours, veulent et peuvent se proposer aussi en tant que remplaçants, ils seront les bienvenus. Michelle répond positivement.

Elle a également remercié celles et ceux qui régulièrement assurent déjà les remplacements avec beaucoup de réactivité.

8° échanges de pratiques par observation de cours

Maiette suggère que les bénévoles qui le souhaitent, curieux de découvrir d'autres pratiques, ou d'autres niveaux, aillent observer d'autres séances. Ceci non pas dans un esprit de jugement bien sûr, mais dans l'optique de s'enrichir mutuellement. Les formatrices et formateurs bénévoles peuvent s'organiser de manière informelle entre eux.

Une réunion entre les nouveaux bénévoles est prévue.

9°Assemblée Générale Extra ordinaire

Une AG Extra Ordinaire est convoquée le mardi 5 décembre à 12H15. Elle durera 15 mn. Il s'agit de rajouter trois points aux statuts de l'AFCM afin qu'elle puisse devenir association reconnue d'intérêt général. Cette reconnaissance permet d'accéder à certains appels à projet ouverts aux seules associations reconnues d'intérêt général et donc de toucher des subventions.

Pour cela il est demandé à l'AFCM de préciser dans ses statuts que les membres du bureau n'ont pas d'intérêts financiers dans l'AFCM, que leurs fonctions sont assurées à titre bénévole.

« Ainsi, l'association AFCM pourra modifier ses statuts dans un sens plus conforme aux dispositions contenues dans la loi du 1er juillet 1901 et son décret d'application du 16 août 1901... en précisant que :

- les fonctions des membres du bureau sont gratuites et bénévoles ;*
- l'association ne doit procéder à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfices sous quelle que forme que ce soit ;*
- en cas de dissolution ou liquidation de l'organisme, l'impossibilité pour les membres de l'organisme et leurs ayants droit, d'être déclarés attributaires d'une partie quelconque de l'actif, sous réserve du droit de reprise des apports.*

Les précisions apportées sur ces points dans les statuts permettraient de garantir le caractère désintéressé de la gestion de l'AFCM.»

- La réunion se termine avec une précision de Nathalie sur les prochaines dates de réunion des formateurs alpha : Le **21 février** et le **29 mai 2024** de 9H30 à 12H au Sanitas.
- Suit la formation de Maïette (cf le document joint)
- Une autre très bonne nouvelle : Éloïse nous a annoncé son mariage qui a lieu mi-novembre et à qui nous souhaitons tout le bonheur possible.

JOYEUX NOËL !

